

ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS (OIM)
BUREAU DES AFFAIRES JURIDIQUES (LEG)
(GENÈVE, SUISSE)

Un stage d'une durée de six (6) mois est offert et est validé pour le stage obligatoire de l'École du Barreau du Québec, débutant au mois d'août 2026 (la date exacte de début du stage sera à convenir entre le maître de stage et le ou la stagiaire).

Ce stage est au sein de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) - Bureau des affaires juridiques (LEG), Division du droit général et administratif (LEGGL) situé à Genève, en Suisse.

L'OIM est une organisation affiliée aux Nations Unies et, en tant que principale agence de l'ONU dans le domaine de la migration, collabore étroitement avec des partenaires gouvernementaux, intergouvernementaux et non gouvernementaux. L'OIM s'engage à promouvoir une migration humaine et ordonnée au bénéfice de tous. Elle fournit des services et des conseils aux gouvernements et aux migrants.

La Division du Droit général et administratif (LEGGL) est notamment responsable de:

- Gérer les procédures disciplinaires ;
- Examiner la légalité des décisions contestées dans le cadre de demandes formelles de réexamen introduites par les membres du personnel ;
- Représenter l'Organisation dans le mécanisme de justice interne, notamment devant la Commission paritaire d'appel et le tribunal administratif de l'Organisation internationale du travail (TAOIT) ;
- Conseiller sur les questions de privilèges et immunités liées aux membres du personnel, y compris les procédures engagées devant les juridictions nationales ;
- Réviser les contrats destinés aux membres du personnel et aux catégories affiliées (stagiaires, consultants, détachement, prêts, etc.)

BRÈVE DESCRIPTION DES TÂCHES

Sous la supervision de la cheffe de la Division LEGGL et sous la supervision directe de l'avocat.e, membre en règle du Barreau du Québec, le ou la stagiaire du Barreau apportera un soutien à l'équipe, principalement dans le cadre de tâches suivantes :

- Fournir un appui à LEGGL dans l'analyse des dossiers disciplinaires et des dossiers de litiges administratifs.
- Effectuer des recherches et analyses juridiques en droit international, y compris le droit de la fonction publique internationale, privilèges et immunités, droit des organisations internationales, ou droit des contrats.
- Préparer des notes de synthèse sur des questions juridiques spécifiques, y compris des avis juridiques sur l'application du cadre réglementaire de l'Organisation.
- Effectuer des recherches dans la jurisprudence du TAOIT et d'autres tribunaux administratifs internationaux.
- Rédiger de premières versions de documents juridiques.
- Aider à résoudre les questions liées aux privilèges et immunités.
- Mettre à jour les outils juridiques de LEGGL.
- Effectuer toute autre tâche assignée.

DOMAINES DE DROIT

Droit de la fonction publique internationale, droit des organisations internationales et privilèges et immunités des organisations internationales.

EXIGENCES LINGUISTIQUES

Une excellente maîtrise du français et de l'anglais est requise. L'espagnol, tant à l'oral qu'à l'écrit, ainsi que la connaissance d'une autre langue officielle de l'ONU constituent un atout.

EXIGENCES PARTICULIÈRES ET QUALITÉS RECHERCHÉES

- Diplôme universitaire complété ou en cours d'acquisition en droit ;
- Le ou la candidat(e) doit également avoir complété avec succès la formation professionnelle de l'École du Barreau du Québec et être admissible au stage à la date de début de stage ;
- Une maîtrise en droit international constitue un atout ;
- Une expérience/connaissance du système des Nations Unies ou des organisations internationales constitue un atout ;
- Excellentes capacités d'analyse, de rédaction et de recherche, avec aptitude à synthétiser des informations complexes ;
- Capacité à travailler sous pression, en équipe et dans un environnement multiculturel ;
- Bonne maîtrise des outils informatiques ;
- Grandes compétences organisationnelles ;

LES DOCUMENTS À JOINDRE À VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE SONT LES SUIVANTS :

- Curriculum vitae;
- Fiche de présentation de candidature (voir fichier joint à l'offre de stage);
- Copie des relevés de notes et diplômes universitaires;
- Copie du relevé de notes de l'École du Barreau du Québec, si disponible;
- Tout autre document pertinent (p. ex. lettres de recommandation, documents d'immigration)

Vous devez faire parvenir votre dossier par courriel à l'École du Barreau du Québec à l'attention de Me Nathalia Parra Meza à l'adresse suivante : stage.ecole@barreau.qc.ca.

Les candidatures qui ne seront pas conformes à la procédure de sélection décrite dans les directives seront considérées comme incomplètes et ne seront pas prises en considération.

DATE LIMITE POUR DÉPOSER LA CANDIDATURE ET ENTREVUE

La date limite pour déposer votre candidature est le 29 mai 2026. Aucun dossier ne sera accepté au-delà de cette date. Après examen des candidatures reçues, seuls les candidats qui seront retenus pour une entrevue seront informés. Pour toute information complémentaire, veuillez communiquer à l'adresse suivante : stage.ecole@barreau.qc.ca.